

la Périnatalité

en région Centre-Val de Loire en 2014

MARS 2016

EDITO

Pour la 14^e année consécutive, l'Observatoire régional de la santé publie les résultats de l'exploitation des certificats de santé du 8^e jour. Ce travail de recueil et d'analyse nous éclaire sur nos pratiques et leurs évolutions ainsi que sur les changements des attentes sociétales. Corroborées par d'autres sources, les données de l'ORS viennent confirmer certaines tendances :

- une stabilité du nombre d'accouchements 28 125 (- 0,2% par rapport à 2013)
- un taux de césarienne à 18,6% (20,4% au national en 2012)
- un taux de dépistage de la surdité néonatale avoisinant 99,5%
- un nombre de grossesses multiples en progression: 3,3% des naissances (2,8% en 2012 et 3% en 2013).
- un maintien du taux de prématurité à 6,3% (inférieur au taux national de 7,1%).

Le Réseau Périnat Centre a mené une étude sur les naissances «outborn» (prématurés qui ne sont pas nés dans la maternité appropriée à leur terme). Il en résulte que 72 nouveau-nés ont été recensés en 2014. Tous sont nés dans un contexte d'urgence qui contre-indiquait leur transfert in utero, ce qui souligne leur caractère inévitable. Toutefois les facteurs d'amont sociaux et environnementaux n'ont pas pu être analysés.

L'allaitement en sortie de maternité atteint 60% et reste stable depuis plusieurs années. L'évaluation de la poursuite de l'allaitement à 3 mois et à 9 mois n'est actuellement pas réalisée. Selon l'OMS et les recommandations de l'ANAES 2002, un allaitement exclusif jusqu'à 6 mois est bénéfique pour l'enfant. La poursuite de l'allaitement jusqu'à 2 ans en complément d'une alimentation diversifiée semble également être bénéfique. Ceci sous entend un accompagnement précoce en sortie de maternité ainsi que des adaptations sur le lieu de travail déjà préconisées par le code du travail en 1917 et réitérées ces dernières années (L12 25-33).

À l'heure de la réduction des durées d'hospitalisation notre vigilance doit demeurer en alerte quant à l'accompagnement global du couple mère-enfant dont le bien être se situe au cœur même du dispositif.

Dr Jérôme POTIN,
Président du Réseau Périnat Centre

Dr Dominique TURPIN,
Gynécologue-Obstétricienne
coordinatrice du Réseau Périnat
Centre



SOMMAIRE	Les certificats de santé.....	2
	L'âge de la mère.....	2
	La grossesse.....	3
	Le déroulement de l'accouchement.....	4
	L'état de santé des enfants.....	5/6

Les certificats de santé du 8^e jour résumant pour chaque enfant né vivant les caractéristiques de la mère, le déroulement de la grossesse et de l'accouchement et l'état de santé de l'enfant dans ses premiers jours de vie. Ces certificats sont remplis le plus souvent à la sortie de la maternité et sont envoyés à la Protection maternelle et infantile (PMI) du département de domicile de la mère.

Les données présentées dans cette plaquette concernent les naissances 2014 domiciliées en région Centre-Val de Loire.

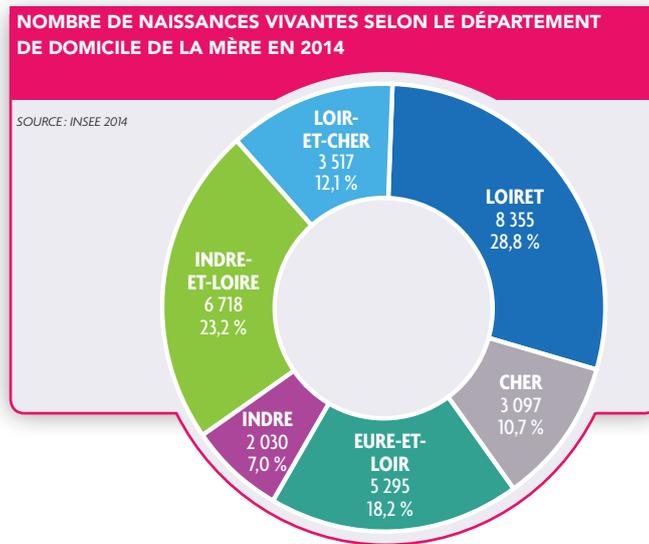
En raison d'un faible taux de couverture des certificats pour le Loiret (15,4%), les données des certificats de santé de ce département ne seront pas exploitées pour cette année. Cependant, dans un souci de comparaison par rapport aux années précédentes, les données régionales ont été lissées avec les données du Loiret des 5 dernières années (de 2009 à 2013).

Les certificats de santé

Une légère diminution du taux de retour des certificats

29 012 naissances ont eu lieu en région Centre-Val de Loire en 2014. Avec 19 678 certificats reçus par les services de PMI sur 20 657 naissances (hors Loiret), le taux de retour est de 95,3%.

89,4 % des naissances se sont déroulées dans le département de domicile de la mère et 93,9 % en région Centre-Val de Loire. Les fuites vers les autres régions se font principalement de l'Eure-et-Loir (11,5 % des naissances en Ile-de-France) et du Cher (8,2 % d'accouchements dans la Nièvre).

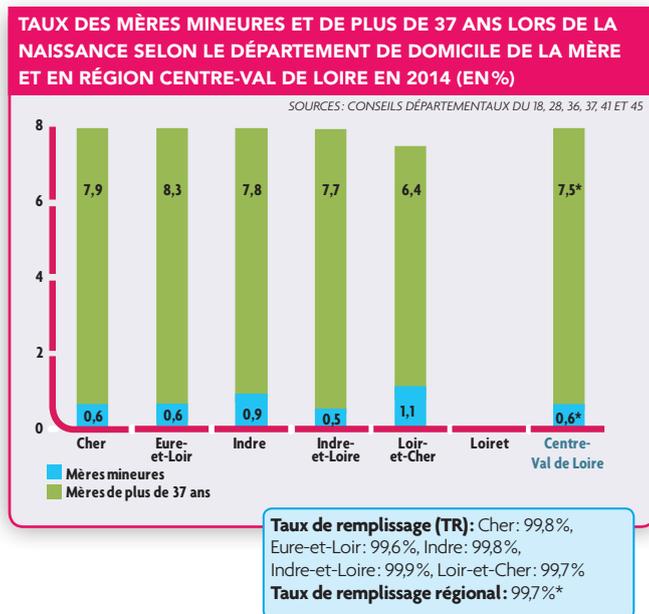


L'âge de la mère

L'âge moyen des mères au moment de la naissance est de 29,4 ans. Cet indicateur est stable depuis 2000 et est relativement similaire entre les départements.

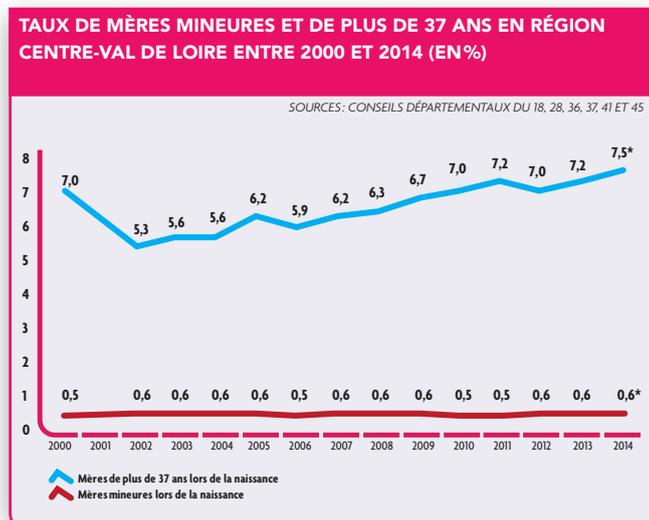
Une augmentation du taux de mères de plus de 37 ans

Le taux de mères de plus de 37 ans a tendance à augmenter depuis 2002, puisqu'il est passé de 5,3 % à 7,5 % en 2014. 2,2 % des mères ont plus de 40 ans au moment de la naissance.



Un taux de mères mineures invariant

En 2014, le taux de mères mineures au moment de la naissance est de 0,6 %, soit un taux stable depuis 2000. Ce taux est basé sur l'âge au moment de la naissance et occulte donc le fait que 0,6 % des mères atteignent la majorité au cours de la grossesse. 1,2 % des mères étaient donc mineures en début de grossesse.



La grossesse

En 2014, 40,5 % des femmes étaient primipares (premier accouchement) et 33,7 % étaient primigestes (première grossesse).

Près de 3,5% des enfants sont issus de grossesses multiples

En 2014, 3,3% des certificats concernaient des naissances multiples, soit une différence d'1 point par rapport à 2000 (2,3%). Les naissances multiples, dans la Région, se sont plus souvent déroulées en maternité de type II (51,9%), puis en établissement de type III (40,5%) puis de type I (7,6%).

8,7 % des enfants issus de grossesses multiples sont nés hors de la Région.



Un suivi échographique stable depuis 2000

En 2014, les mères ont effectué, en moyenne, 3,4 échographies au cours de leur grossesse. Cette moyenne régionale est similaire à celles relevées depuis 2000, comprises entre 3,2 et 3,4. 75,0% des femmes ont reçu le nombre de trois échographies recommandé

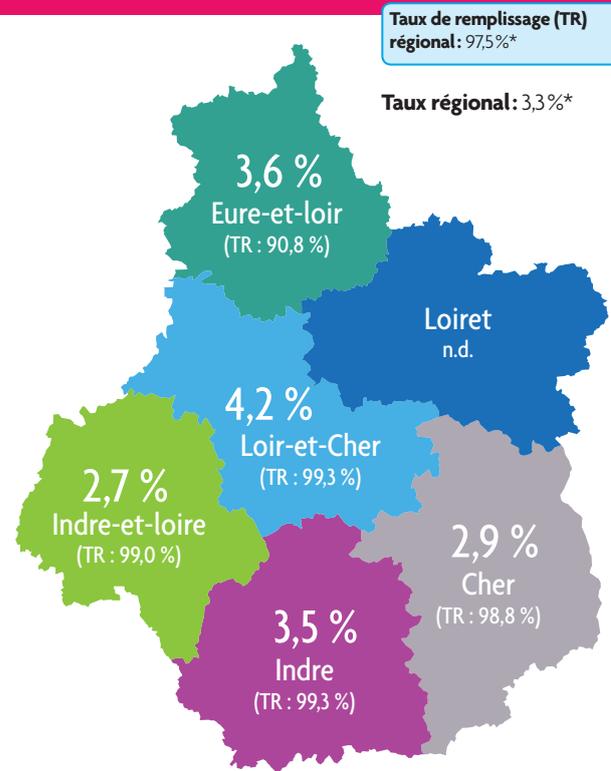


au niveau national. 0,9% des femmes ont effectué moins de deux échographies et 0,2% n'ont réalisé aucune échographie au cours de leur grossesse.

La préparation à l'accouchement: une participation en hausse

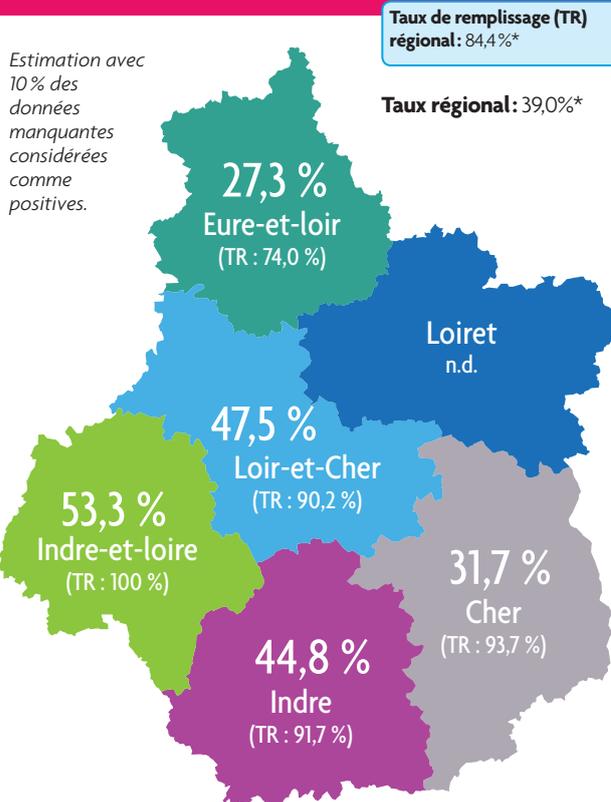
En 2014, 39,0% des mères ont bénéficié d'une préparation à l'accouchement, soit une hausse de 10,5 points en 14 ans. Les primipares y ont plus souvent recours (59,7%) que les multipares (25,4%). La préparation à l'accouchement reste plus fréquente dans les établissements privés (58% contre 34% dans le public).

Taux de naissances multiples selon le département de domicile de la mère en 2014



SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

Taux de femmes ayant bénéficié d'une préparation à l'accouchement selon le département de domicile de la mère en 2014



SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

* Résultats estimés après lissage.

Le déroulement de l'accouchement

La péridurale : l'analgésie la plus pratiquée

La péridurale est l'analgésie la plus pratiquée avec un taux régional de 71,3%. Viennent ensuite la rachianesthésie (12,4%) et l'anesthésie générale (1,4%). Les autres types d'analgésie représentent 0,4% des cas. À noter que 16,7% des accouchements se sont déroulés sans analgésie. Les résultats de l'Indre-et-Loire sont à prendre avec précaution étant donné le nombre important de données manquantes pour cet item.



TYPE D'ANALGÉSIES SELON LE DÉPARTEMENT DE NAISSANCE ET EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2014 (EN%)

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire*
Analgésie péridurale	71,8	69,6	55,5	89,5	56,0	n.d.	71,3
Rachianalgésie	12,4	10,2	12,5	12,3	11,2	n.d.	12,4
Anesthésie générale	1,0	1,0	2,4	1,3	1,8	n.d.	1,4
Aucune analgésie	15,5	20,0	29,8	0,5	30,9	n.d.	16,7

Une femme pouvant combiner des analgésies, il est normal que les totaux ne soient pas égaux à 100%.

Taux de remplissage:

Cher: 99,6%,
Eure-et-Loir: 99,5%,
Indre: 95,7%,
Indre-et-Loire: 86,3%,
Loir-et-Cher: 99,26%

Taux de remplissage régional: 96,1%*

Il existe des variations des taux d'analgésie selon le type de maternité. Les accouchements sans analgésie se déroulent le plus souvent dans les maternités publiques (18,4% contre 9,4% dans les maternités privées) et dans les maternités de type I (22,4% contre 16,6% dans les maternités de type II et 12,3% dans les types III). La rachianesthésie est, quant à elle, plus fréquemment utilisée dans les établissements privés (15,1%) et dans les maternités de niveaux I ou II (respectivement 13,2% et 12,1%). Les analgésies péridurales sont plus administrées dans les maternités privées (76,9%) et dans les maternités de types II et III (respectivement 71,3% et 77,3%).



Une stabilité du taux de travail spontané

La part de travail spontané reste stable depuis 2000 (autour de 72%, avec un taux plus important en 2008). La part de travail déclenché continue sa progression puisqu'elle est passée de 16,6% en 2008 à 19,3% en 2014. Les césariennes programmées représentent 9,3% des naissances (taux fluctuant autour de 10% depuis 2002). Le taux le plus faible, en 2014, est constaté dans le Loir-et-Cher (8,5%) et le plus élevé dans l'Indre (10,2%). 95,7% des enfants se présentent par le sommet et 3,9% par le siège. 77,3% des sièges naissent par césarienne.

MODALITÉS DE DÉBUT DE TRAVAIL PAR DÉPARTEMENT DE NAISSANCE EN 2014 (EN%)

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire*
Travail spontané	66,5	73,1	71,7	71,6	70,3	n.d.	71,4
Travail déclenché	24,1	18,3	18,1	19,6	21,2	n.d.	19,3
Césarienne programmée	9,4	8,6	10,2	8,7	8,5	n.d.	9,3

Taux de remplissage:

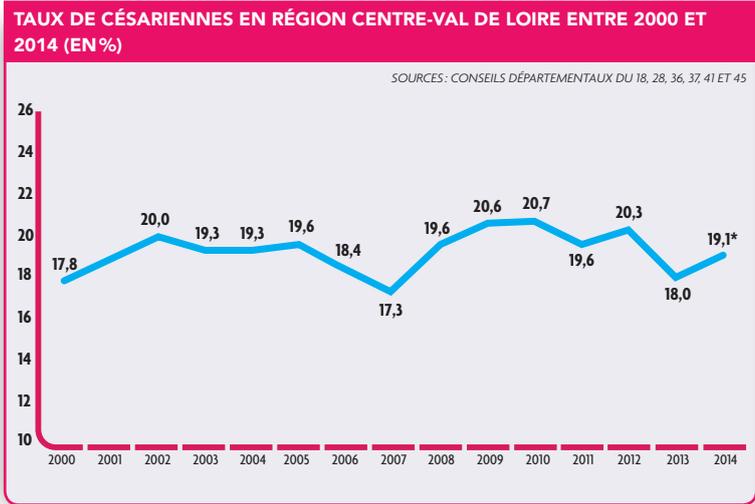
Cher: 98,7%,
Eure-et-Loir: 89,6%,
Indre: 95,1%,
Indre-et-Loire: 97,2%,
Loir-et-Cher: 99,2%

Taux de remplissage régional: 96,3%*

* Résultats estimés après lissage.

Des disparités du taux de césarienne selon les établissements

Les naissances par voie basse non instrumentale représentent 72,1% des naissances en région Centre-Val de Loire. Le taux de césariennes est de 19,1%. Il est globalement plus élevé dans les maternités privées (21,2% contre 18,4% dans les maternités publiques) et dans les maternités de type II (19,8% contre 18,1% pour les niveaux III et 17,9% pour les niveaux I).



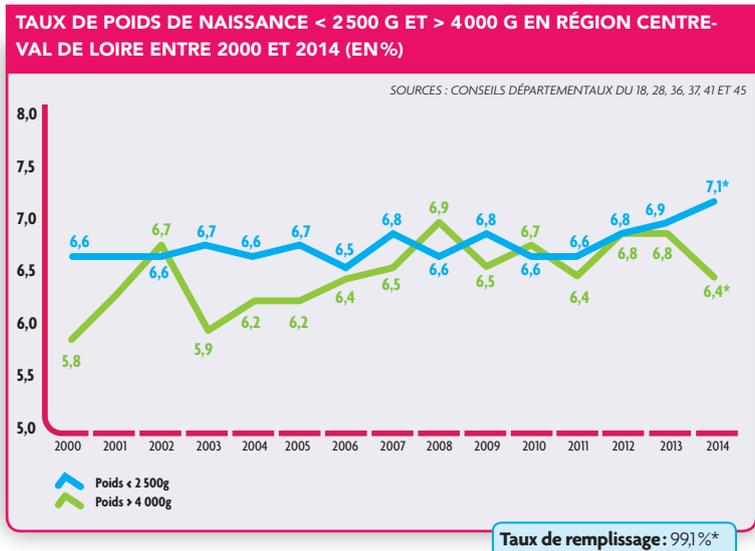
L'état de santé des enfants

Plus de 6% des enfants nés prématurément

En 2014, 6,1% des enfants naissent prématurément (avant 37 semaines d'aménorrhée), 1,0% était des grands prématurés (avant 33 semaines d'aménorrhée). Ce taux est relativement stable depuis 2000 (autour de 6%). Il est 10 fois plus important chez les enfants issus de grossesses multiples (47,4% contre 4,7% chez les enfants issus d'une grossesse unique). Près de 9% des prématurés domiciliés dans le Centre-Val de Loire sont nés hors de la Région.

Une légère augmentation du taux d'enfants de petits poids

En 2014, les enfants de petits poids (inférieur à 2500 grammes) représentent 7,1% des naissances, soit un taux en légère augmentation depuis 2011 (6,6%). 3,6% des enfants sont nés hypotrophes. Le taux d'enfants de gros poids (supérieur à 4000 grammes) est globalement stable depuis 2000, fluctuant entre 5,8% et 6,9% (6,4% en 2014). Le taux d'enfants macrosomes est de 2,3%.



TAUX D'ENFANTS AYANT EU UNE RÉANIMATION OU DES GESTES TECHNIQUES SPÉCIALISÉS SELON LE TYPE DE MATERNITÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2014 (EN %)

SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45

	Réanimation ou gestes techniques spécialisés*	Transfert*
Maternité de type I	2,9	3,3
Maternité de type II	2,5	5,6
Maternité de type III	6,7	16,4
Maternité publique	3,9	9,8
Maternité privée	1,6	2,0

Taux de remplissage régional pour réanimation : 95,0%*
Taux de remplissage régional pour transfert : 88,6%*

Près de 6% d'enfants transférés

En 2014, 2336* enfants ont été transférés de la maternité vers un autre service ou un autre établissement. Parmi eux, 41,7% sont des prématurés, dont 10,8% de grands prématurés. Dans 24,8% des cas de transferts, la mère avait été hospitalisée en cours de grossesse. 1258* enfants ont été réanimés ou ont reçu des gestes techniques spécialisés. 820* d'entre eux (68,6%) ont également été transférés.

Note de lecture : 2,9% des enfants nés en maternité de type I ont été réanimés ou ont eu des gestes techniques spécialisés.

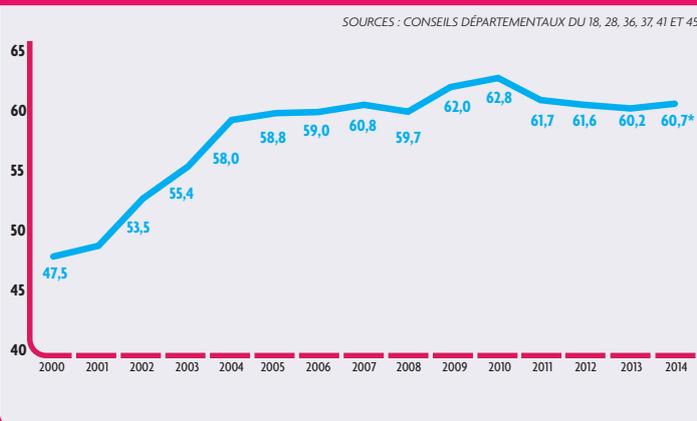
* Résultats estimés après lissage.

Une diminution du taux d'allaitement depuis 2010

En 2014, 60,7 % des mères ont commencé à allaiter au moment du remplissage du certificat, soit une augmentation de 13,2 points depuis 2000. Même si ce taux est relativement stable par rapport à 2013 (60,2%), une diminution par rapport à 2010 a été constatée (-2,1 points). Les taux départementaux sont très hétérogènes avec un écart de 9 points entre les deux départements extrêmes.



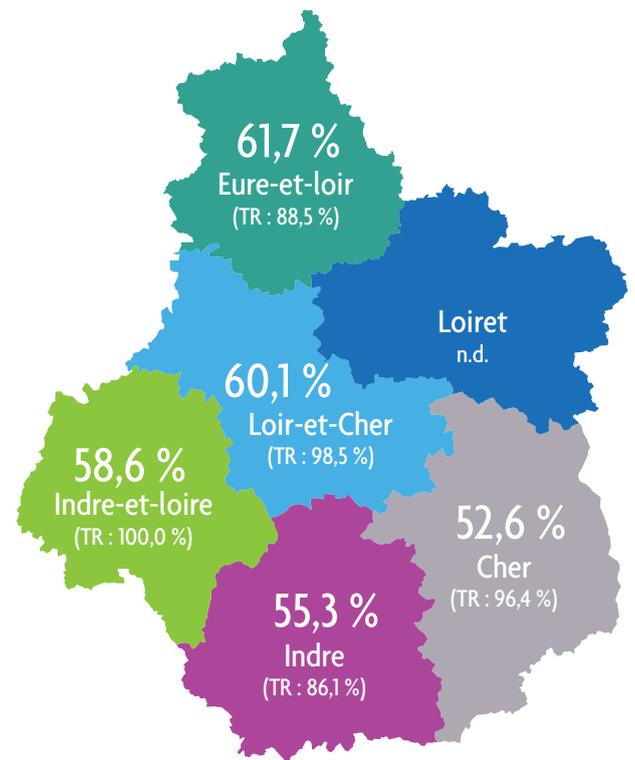
TAUX D'ALLAITEMENT DES MÈRES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE ENTRE 2000 ET 2014 (EN %)



* Résultats estimés après lissage.

TAUX D'ALLAITEMENT SELON LE DÉPARTEMENT DE DOMICILE DE LA MÈRE EN 2014

Taux de remplissage (TR) régional: 93,2%*



SOURCES : CONSEILS DÉPARTEMENTAUX DU 18, 28, 36, 37, 41 ET 45



À LIRE

- Observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire, *Exploitation des certificats de santé du 8^e jour des enfants domiciliés en région Centre-Val de Loire et nés en 2014*, ORS Centre-Val de Loire, 50 pages, janvier 2016.
- Association des utilisateurs de dossiers informatisés en pédiatrie, obstétrique et gynécologie (Audipog), *La santé périnatale en 2002-2003*, Audipog, 39 pages, avril 2004.



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Dr J. Potin (Réseau Périnat Centre-Val de Loire)

RÉDACTRICE EN CHEF :

M^{me} C. Leclerc (ORS Centre-Val de Loire)

COMITÉ DE RÉDACTION : C. Cherbonnet (ORS Centre-Val de Loire), S. Stalla (ORS Centre-Val de Loire), Dr D. Roy (ARS du Centre-Val de Loire), S. Bonnet (PMI d'Indre-et-Loire), Dr E. Cristol (PMI du Loir-et-Cher), Dr V. Fabry (PMI d'Indre-et-Loire), Dr E. Laurent (ORS Centre-Val de Loire - Simees), Dr O. Marquet (PMI du Cher), Dr E. Rochette (PMI du Cher), Dr J.-L. Roudière (PMI d'Eure-et-Loir), F. Rouet (PMI de l'Indre), Dr P. Villar (PMI du Loiret), Dr B. Hercent-Salanie (PMI du Loiret).

CONCEPTION GRAPHIQUE : Atelier J.-Ph. Germanaud (45) - photos : @fotolia

IMPRESSION : Inore groupe impression (58)-ISSN 1762-0066 - Tiré à 6 000 exemplaires

ORS : 1 rue porte Madeleine - BP 2439 - 45032 Orléans Cedex 1

www.orscentre.org

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX



Cher	Place Marcel-Plaisant 18 000 Bourges
Eure-et-Loire	1, place du Châtelet 28 026 Chartres Cedex
Indre	Place de la Victoire et des Alliés BP 639 36 020 Châteauroux Cedex
Indre-et-Loire	Centre administratif du Champ Girault 38, rue Édouard-Vaillant - BP 4525 37 041 Tours Cedex 1
Loir-et-Cher	Place de la République 41 020 Blois Cedex
Loiret	15, rue Eugène-Vignat BP 2019 45 010 Orléans Cedex 1